

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le **18 Mars 2024**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 8 Mars 2024, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Sylvie AULIVIER, Julie MÉNARD, Mathieu BÉRARD, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Nicole AIMON, Michel ANDRY, Claudine CHAUSSADE, Marie-Claire RAIMOND.

Absent : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Marie-Claire RAIMOND

Préfecture des Deux-Sèvres

28 MARS 2024

OBJET : Approbation du compte de gestion 2023

La Vice-présidente, présidente de séance :

- présente au conseil d'administration le compte de gestion dressé par Monsieur le Trésorier, pour l'exercice 2023, du budget de rattachement « C.C.A.S. » ;
- déclare que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis de l'exercice 2023 est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative.

Puis elle demande au conseil d'administration s'il y a des remarques à apporter et lui propose de passer au vote.

Le Conseil d'Administration,

- **statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01.01.2023 au 31.12.2023,**
- **statuant sur l'exécution du budget rattaché,**
- **statuant sur la situation financière du CCAS,**

adopter à l'unanimité le compte de gestion 2023 tel que présenté.

Fait et délibéré le 18 Mars 2024

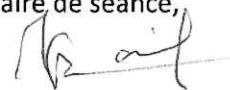
La Vice-présidente du CCAS,

Nathalie LALLEMAND




La secrétaire de séance,

Marie-Claire RAIMOND



Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le : **28 MARS 2024**

Publié ou notifié le : **28 MARS 2024**